

Les mots ioniques mineurs dans l'hexamètre épique latin

Antoine Foucher

▶ **To cite this version:**

Antoine Foucher. Les mots ioniques mineurs dans l'hexamètre épique latin. Gauvin, Brigitte; Lucas-Avenel, Marie-Agnès. Inter litteras et scientias. Recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard, Presses universitaires de Caen, pp.323-336, 2019, coll. Miscellanea. hal-02436021

HAL Id: hal-02436021

https://normandie-univ.hal.science/hal-02436021

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MOTS IONIQUES MINEURS DANS L'HEXAMÈTRE ÉPIQUE LATIN

S'il est un domaine où les études de métrique verbale se sont multipliées depuis plus de cinquante ans, c'est bien celui qui embrasse l'hexamètre latin. De fait, depuis la thèse de notre maître J. Hellegouarc'h sur les monosyllabes[1] jusqu'aux travaux de P. Tordeur sur les pyrrhiques[2], peu de types prosodiques ont échappé à l'intérêt des métriciens[3]. Parmi ceux-là figurent notamment les mots ioniques mineurs (uu--) qui n'ont jamais été, sauf erreur de notre part, étudiés pour eux-mêmes. S'il existe en effet un certain nombre de contributions particulières ayant abordé un ou plusieurs aspects de la question[4], il manque encore une analyse d'ensemble, portant sur la place et le rôle des ioniques mineurs dans l'hexamètre épique latin.

Ce manque d'intérêt pour les ioniques mineurs s'explique sans doute et par leur faible fréquence dans la poésie latine[5] et par leur statut de mot long qui a entraîné leur éviction à certaines places de l'hexamètre en les cantonnant dans le second hémistiche et dans la clausule de l'hexamètre. Pourtant leur étude, dans une perspective diachronique, doit révéler, tout comme l'ont déjà fait les études d'autres types prosodiques, des évolutions notables de l'hexamètre. Nous avons circonscrit notre enquête au seul hexamètre épique, d'Ennius à Silius Italicus[6], considérant que le genre où les contraintes métriques étaient les plus fortes permettait de mieux identifier que la satire, beaucoup plus libérale[7], les paramètres prosodiques, syntaxiques et sémantiques qui conditionnaient l'emploi des ioniques mineurs dans ce vers.

---

1. Hellegouarc'h 1964.
2. Tordeur 2007, 139-266.
3. Les mots trochaïques ont été étudiés notamment par Perret 1954 ; les mots iambiques et spondaïques, par Drexler 1953 ; les molosses, par Fourcade 1971 ; les bacchées, par De Neubourg 1983 et 1989 ; les ioniques majeurs, par Soubiran 1968 ; les mots longs, par De Neubourg 1977 et Soubiran 1969.
4. Cf. notamment Yeh 2007, 348-350.
5. Comme le montre l'étude de Nougaret 1966, 35, 80 et 95, la fréquence des ioniques mineurs est nettement plus grande en prose qu'en poésie (94 / 17) pour un nombre de mots dépouillés légèrement favorable à la poésie. Pour rétablir une proportion à peu près exacte, on obtient, en enlevant un dixième du total des occurrences des *Bucoliques*, une fréquence six fois (6,14) plus grande en prose.
6. Notre enquête se fonde d'une part sur les dépouillements de Yeh présentés dans le CDRom joint à son ouvrage (cf. n. 4) et de l'autre (Catulle 64 et Virgile, *Énéide* 10) sur nos propres relevés effectués à partir des index de Ott 1973 et 1982. Le corpus est donc ainsi constitué : Enn., *ann.* ; Cic., *Arat.* frgt. XXXIII ; Catvll. 64, Verg., *Aen.* 10 ; Lvcan. 1 ; Sil. 1. Les abréviations sont celles du Thesaurus Linguae Latinae.
7. L'étude des ioniques mineurs dans la satire reste à faire.

Mélanges Catherine Jacquemard, B. Gauvin, M.-A. Lucas-Avenel (dir.), Caen, PUC, 2019, p. 323-336

Après avoir rappelé quelles sont les contraintes qui se sont exercées sur l'ionique mineur dans les différentes positions qu'il était susceptible d'occuper dans l'hexamètre, nous étudierons l'emploi de ce type prosodique dans les deux seules positions où il est bien attesté : d'abord dans la clausule, puis en position centrale, c'est-à-dire entre la césure penthémimère et la diérèse quatrième.

Ionique mineur et *collocatio uerborum*

Soit le schéma théorique de l'hexamètre dactylique :

-uu -^{T}uu -^{P}u^{F}u -^{H}uu -uu –x[8]

L'ionique mineur peut donc théoriquement occuper dans l'hexamètre cinq places différentes, que nous indiquerons en recourant à la notation de L. Nougaret[9] :

1) 12Bb ; cette place nécessite un monosyllabe initial et entraîne une diérèse au pied 2.
2) 34Cc ; cette configuration implique l'absence de césure P ou F et entraîne une diérèse au pied 3.
3) 56Xx ; l'ionique mineur commence après P et se termine juste devant la clausule, H n'est donc pas possible.
4) 78Yy ; l'ionique mineur commence après H, implique un cinquième pied spondaïque et interdit la diérèse au pied 4.
5) 90Zz ; l'ionique mineur clôt le vers, introduisant un intermot ennhémimère dans la clausule.

Confrontons maintenant ces places théoriques à la réalité des statistiques fournies par L. De Neubourg[10] :

	12Bb	34Cc	56Xx	78Yy	90Zz
Enn., *ann.*	0	0	25,81 (8)	0	74,19 (23)
Cic.	2,78 (1)	0	91,67 (33)	0	5,56 (2)
Catvll. 64	0	0	86,37 (19)	0	13,63 (3)
Verg., *Aen.*	0	0	77,70 (115)	0	22,30 (33)
Lvcan. 5	0	0	100 (14)	0	0

8. Nous rappelons que l'hexamètre dactylique peut présenter différentes césures : T = trihémimère, P = penthémimère, F = féminine (ou trochaïque), H = hephthémimère.
9. Nougaret 1966, 18 ; cette notation est donc la suivante :
A 1 2 B 3 4 C 5 6 X 7 8 Y 9 0 Z
a b c x y z
Les chiffres correspondent à chaque élément du biceps, les majuscules aux temps forts, et les minuscules aux temps faibles quand ils reposent sur une longue ; cf. notamment De Neubourg 1986, 23 ; Yeh 2007, 202.
10. De Neubourg 1986, 210. Les chiffres indiquent le (petit) nombre d'occurrences réelles.

Ces données chiffrées révèlent très clairement que seules deux des cinq places théoriques correspondent à une concrétisation dans les textes, d'une part, et par ordre décroissant de leur fréquence, juste après la césure penthémimère (sauf chez Ennius, nous y reviendrons) et d'autre part, en fin de vers. Quant au début du vers, seul Cicéron fournit une occurrence[11]. Il nous faut maintenant expliquer cette sélectivité importante, mais nous voudrions auparavant rappeler les données propres à l'hexamètre grec, ce qui constituera déjà un élément d'explication, à n'en pas douter. Pour ce faire, nous utiliserons les données fournies par E.G. O'Neill[12]. Voici ce que nous livre le tableau 16 : l'*Iliade* est la seule œuvre à présenter une occurrence d'ionique mineur en début de vers ; devant la diérèse troisième, on ne trouve d'Homère aux poètes alexandrins aucune occurrence ; devant la diérèse quatrième, les occurrences sont très peu nombreuses : 5 dans l'*Iliade*, 4 chez Hésiode, aucune chez Aratos ou Callimaque. Il n'y a, comme dans l'hexamètre latin, aucune attestation pour la quatrième place théorique. La grande majorité des occurrences se trouve concentrée dans la clausule, en fin de vers, le pourcentage variant de 96,2 % (*Iliade*) à 100 % (Aratos, Callimaque). L'ionique mineur apparaît donc comme d'emploi très rare dans l'hexamètre grec.

L'évolution du grec au latin paraît par conséquent évidente : alors que dans l'hexamètre grec, les ioniques mineurs ne se trouvent qu'en fin de vers, l'hexamètre latin voit au contraire la fréquence des ioniques mineurs diminuer en fin de vers, mais augmenter en position centrale. Si la manière d'Ennius semble donc directement influencée par l'hexamètre grec, tous ses successeurs ont en revanche choisi une autre utilisation de l'ionique mineur. Mais avant de revenir en détail sur cette innovation du vers latin, il importe de souligner les raisons de l'éviction de l'ionique mineur non seulement en début de vers (devant D2), mais aussi au centre du vers (devant D3).

Pour ce qui est de l'éviction des ioniques mineurs du début de l'hexamètre, l'explication est à rechercher dans la loi de Hilberg[13] : dans l'hexamètre latin, comme dans l'hexamètre grec, sont interdites les fins de mot au spondée deuxième, lorsque ces mêmes mots ont commencé au premier pied. Les ioniques mineurs relèvent parfaitement de cet interdit. Plus simplement peut-être, poètes grecs et poètes latins ont voulu éviter en début de vers une disposition verbale, avec un quadrisyllabe, qui pouvait rappeler la fin du vers.

Plus gênante encore est la place de l'ionique mineur devant D3. Non seulement il interdit, en grec comme en latin, la césure principale la plus fréquente – féminine pour l'hexamètre grec ou penthémimère pour l'hexamètre latin – , mais il divise l'hexamètre en deux hémistiches identiques[14], et, ce qui cause un embarras encore plus grand, comme dans le cas d'une diérèse deuxième[15], c'est que la fin du premier hémistiche pourrait rappeler, avec un quadrisyllabe, celle du second. En outre, dans

11. *Phaen.* 149 *Hunc Orionis sub laeua cernere planta.*
12. O'Neill 1942.
13. Foucher 2013b, 84.
14. Cf. De Neubourg 1986, 120-123.
15. *Ibid.*, 114-120.

l'hexamètre latin, ce type de mot a l'inconvénient de réaliser l'homodynie (concordance entre ictus et accent), là où l'hétérodynie est attendue[16].

La dernière position strictement proscrite en grec comme en latin, pour des raisons différentes, est celle qui ferait intervenir un ionique mineur entre la césure hephthémimère et la diérèse au pied 5. Dans l'hexamètre grec, cette disposition interdit la diérèse bucolique et implique un cinquième pied spondaïque, ce qui en soi n'est évidemment pas rare, mais appelle en ce cas une typologie verbale particulière en fin de vers (quadrisyllabe)[17]. Dans l'hexamètre latin, cette même disposition, non contente de reposer sur un pied 4 dactylique – alors qu'il est plus fréquemment spondaïque – , introduirait une clausule totalement irrégulière, avec un cinquième pied spondaïque, ce qui implique alors, comme en grec, un mot final dispondaïque[18]. Il n'y a aucune attestation de l'ionique mineur à cette place, nous l'avons dit.

Les interdits et les règles qui déterminent la disposition des mots dans l'hexamètre ont donc limité à deux les places possibles dans l'hexamètre latin, dans la clausule et surtout, ce qui constitue une des originalités de l'hexamètre latin, entre la césure penthémimère et la diérèse quatrième. Il nous reste à voir si, même dans ces deux positions, des paramètres particuliers viennent conditionner l'emploi des ioniques mineurs.

L'ionique mineur en fin de vers

Le mot long dans la clausule de l'hexamètre latin constitue de toute évidence une singularité, que ce soit pour les vers spondaïques, bien étudiés par J. Soubiran[19], ou ceux qui ne le sont pas, comme ceux que nous étudions. Il n'est pas inutile ici, même si ces propos sont très souvent commentés, de citer le jugement de Quintilien[20], qui trouvait dans ces mots longs finaux, surtout s'ils occupent la totalité de la clausule, une mollesse excessive, sans doute à cause de la faible structure accentuelle de la clausule – un seul accent au lieu des deux attendus dans une clausule régulière – et la coquetterie à placer notamment de longs noms propres ou communs, d'origine grecque surtout, à cet endroit du vers. Il faut néanmoins constater que, malgré les réserves émises par Quintilien, les poètes latins, attentifs qu'ils étaient à l'autonomie phonétique des mots, n'ont pas renoncé à placer ainsi ce type de mots que leur longueur ne pouvait manquer de mettre en relief. J. Soubiran[21] a bien montré que les poètes « les plus

16. Cf. De Neubourg 1986, 142-149.
17. Cf. Soubiran 1969.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. 9, 4, 65 : *Est in eo quoque nonnihil, quod hic singulis uerbis bini pedes continentur, quod etiam in carminibus est praemolle, nec solum ubi quinae, ut in his, syllabae nectuntur, « fortissima Tyndaridarum », sed etiam quaternae, cum uersus cluditur « Apennino » et « armamentis » et « Orione ».*
21. Soubiran 1969, 335-337.

soigneux »[22], ceux de l'époque augustéenne, se sont efforcés de lier étroitement à ce qui précède le mot long final dispondaïque, dans la mesure où il n'était pas question de donner une autonomie excessive au mot constituant à lui seul la clausule, d'où la nécessité, comme dans le cas d'une ponctuation bucolique, d'un pied dactylique et d'une liaison consonne-voyelle. Ces tendances trouvent toutefois une limitation quand le mot final est constitué par un nom propre, surtout grec, dont les poètes ont cherché à préserver l'identité phonétique[23]. Tel est le sens des réflexions menées par J. Soubiran et qui ont guidé les nôtres. Nous nous sommes dès lors demandé si la présence d'un ionique mineur était soumise à des contraintes de ce type.

Cependant, avant de répondre à cette question, il nous a paru nécessaire de réaffirmer le caractère singulier et donc exceptionnel d'une clausule constituée avec un ionique mineur. De fait ce type de clausule non seulement viole un interdit majeur, celui de l'intermot ennéhémimère[24], mais empêche aussi, sauf à recourir comme Cicéron à un monosyllabe, la diérèse au pied 4. Double difficulté donc liée à l'emploi d'un ionique mineur en fin de vers, à laquelle il faut ajouter la perturbation accentuelle dont nous avons déjà parlé.

Notre corpus montre assez clairement l'évolution de l'hexamètre épique latin sur ce point : seul Ennius s'autorise un tel emploi de l'ionique mineur, alors que dès Cicéron, cette utilisation de l'ionique mineur se trouve extrêmement réduite et limitée à des vers dont la singularité stylistique sera à étudier. La typologie des mots précédant l'ionique montre également, par son extrême variété, la difficulté rencontrée par les poètes à insérer ce type de mots. J. Soubiran a montré, à propos des choix de Cicéron, que certains d'entre eux n'étaient pas toujours très habiles : « *magna Aquilai* présente deux artifices non exempts d'une certaine gaucherie : l'élision de la finale du premier mot sur la première brève du dactyle 5e, ce qui est rare, et la forme archaïque de génitif *ai* pour terminer correctement le vers »[25]. Des poètes comme Lucain ne présentent en revanche aucun exemple de ce type de clausules irrégulières.

Il nous reste maintenant à répondre à la question posée plus haut : l'utilisation de l'ionique mineur en fin de vers est-elle soumise à des contraintes particulières ? Si oui, comment les poètes latins ont-ils réussi à intégrer ce mot long final à l'ensemble du vers ? Nous examinerons successivement trois paramètres : la synaphie prosodique, la nature du pied 4 (dactylique ou spondaïque ?) et la nature grammaticale des mots ioniques mineurs.

Du point de vue de la synaphie prosodique, deux choses sont à étudier, d'une part l'élision et de l'autre, la liaison consonne-voyelle.

En ce qui concerne l'élision, on remarquera que d'Ennius à Silius Italicus, elle est bien présente, même si chez ce dernier, elle est liée à un souvenir d'Ennius. Il semble

---

22. Nous avons mis des guillemets à cette expression souvent utilisée car elle n'implique pas que les poètes satiriques seraient nécessairement moins « soigneux » que les poètes épiques. Cf. Foucher 2013a, 447.
23. Cf. Soubiran 1969, 338-343.
24. Cf. De Neubourg 1986, 68-71.
25. Soubiran 1955, notamment 53.

en tout cas qu'une élision faible (ce n'est jamais une voyelle longue ou une diphtongue qui se trouve élidée) soit non seulement un moyen commode de lier le mot long au reste du vers, en redoublant parfois par ses effets un coordonnant[26], comme dans ces exemples :

Enn., *ann.* 232 *Denique ui magna quadrupes, eques atque elephanti*
249 *Multorum ueterum leges diuomque hominumque*[27]
Verg., *Aen.* 10,749 *Messapsus Cloniumque Lycaoniumque Erichaeten*

Quant à la liaison consonne-voyelle, dont J. Soubiran a montré l'importance en cas de dispondée final, elle est ici en revanche évitée, sauf dans quelques rares cas chez Ennius, chez Catulle ou Virgile :

Enn., *ann.* 113 *O pater, o genitor, o sanguen dis oriundum*[28] *!*
151 *circum sos quae sunt magnae gentes opulentae*
271 *Miscent inter sese inimicitias agitantes*
Catvll. 64,20 *tum Thetis humanos non despexit hymenaeos*[29]
141 *sed conubia laeta, sed optatos hymenaeos*[30]
Verg., *Aen.* 10,720 *Graius homo, infectos linquens profugus hymenaeos*[31]

Les trois derniers exemples nous invitent à réfléchir sur le rôle de la fricative vélaire sourde notée h. L'aspiration liée à l'utilisation d'un mot d'origine grecque a en effet pu rendre difficile la liaison CV, de même que, dans deux cas sur trois, l'influence du grec a conduit à un allongement d'une syllabe finale brève, l'intermot étant suffisamment marqué, notamment en raison de l'aspiration suivante, pour que la brève se trouve perçue comme une longue[32]. Mais si la liaison CV est généralement évitée, c'est que la synaphie est ménagée par ailleurs ou bien grâce à des figures de répétition (allitérations, homéotéleutes), ou grâce à la coordination :

Catvll. 64,319 *uellera uirgati custodibant calathisci*[33]
Verg., *Aen.* 10,60 *atque solum quo Troia fuit ? Xanthum et Simoenta*[34]
505 *oderit. At socii multo gemitu lacrimisque*

---

26. Cf. Hellegouarc'h 1964, 290-297. L'élision de *-que* est tout à fait rare en cette place, car elle laisse malgré tout percevoir l'intermot ennéhémimère. Les césures principales sont alors H (Enn, *ann.* 249) et F (Verg., *Aen.* 10,749).
27. La fin du vers est influencée par le grec homérique ; cf. Skutsch 1985, 461.
28. La liaison CV dans la clausule empêche tout rapprochement avec la triple anaphore de *o*.
29. Chez Catulle, comme l'indiquait déjà Ellis 1876, 232, il ne s'agit de maintenir, comme Ennius, une désinence originellement longue, mais bien d'allonger une voyelle devenue brève.
30. Cf. le commentaire de Thomson 1997, 411-412 : « *This line, with its feminine caesura in the third foot, could easily be read as the concluding lines of a stanza such as we find in the wedding poem, poem 61* ».
31. Harrison 1997, 245 ne souligne pas ici l'influence de Catulle. Il relève, en plus du quadrisyllabe final, une autre licence : l'allongement de la syllabe finale de *profugus*.
32. Cf. Nougaret 1977, 50.
33. Notons dans ce vers l'isosyllabie des mots dans chaque hémistiche ainsi que la double allitération et la rime léonine.
34. Le vers de Virgile présente une autre irrégularité : un *atque* non élidé.

Chez Ennius en revanche, ce souci de ménager la synaphie n'est guère apparent, tant l'ionique mineur, il est vrai, fournit à la phrase et au vers sa fermeture la plus habituelle avec une forme verbale, le souci de la liaison prosodique n'étant plus, dès lors, aussi important. C'est le cas dans les vers suivants :

Enn. 23 *Est locus Hesperiam quam mortales perhibebant*
43 *corde capessere : semita nulla pedem stabilitat.*

Ces vers sont à ce point fréquents[35] que les adjectifs et les substantifs sont très peu représentés, sauf dans ces quelques occurrences :

Enn., *ann.* 151 *circum sos quae sunt magnae gentes opulentae*
232 *Denique ui magna quadrupes, eques atque elephanti*
249 *Multorum ueterum leges diuomque hominumque*
253 *deducunt habiles gladios filo gracilento*

La pratique d'Ennius se distingue également de celles des autres poètes, Catulle excepté, par le choix nettement marqué d'un pied 4 spondaïque, alors qu'en cas de mot long final, un pied 4 dactylique est préféré.

En revanche, dès Cicéron, il semble que les poètes aient choisi des ioniques mineurs dont la caractéristique est identique à celle des mots dispondaïques, à savoir des mots, noms propres ou communs, souvent d'origine grecque[36]. De ce point de vue, la manière de Catulle est tout à fait révélatrice de cette tendance qui fait apparaître des mots grecs à la fin de l'hexamètre :

Catvll. 64,20 *tum Thetis humanos non despexit hymenaeos*
141 *sed conubia laeta, sed optatos hymenaeos*
319 *uellera uirgati custodibant calathisci*

L'ionique mineur dans la clausule, s'il correspond à une des positions les mieux attestées, apparaît cependant comme un type prosodique rare à cet endroit, ou, plus exactement, qui devient rare. En effet, si Ennius, en associant l'ionique mineur à une forme verbale, a assez souvent terminé ses vers avec cette forme, les autres poètes semblent avoir réglé l'emploi de l'ionique mineur sur celui des dispondées finaux, en le faisant coïncider de préférence avec un nom propre et un pied 4 dactylique, contraintes qui signalent un rythme inhabituel, comme dans le cas d'une ponctuation bucolique ou d'un mot long final.

L'ionique mineur en position centrale (entre P et D4)

Là où dans l'hexamètre grec l'introduction d'un ionique mineur risquait non seulement de rappeler prématurément une fin de vers – interdit correspondant à la loi de Naeke[37] –, mais d'empêcher aussi la diérèse bucolique, associée à un pied 4

35. Voir aussi 55, 77, 112, 125, 134, 135, 171, 194, 218, 271, 306, 409, 436, 494.
36. Cf. Soubiran 1955, 53.
37. Cf. Foucher 2013b, 88.

dactylique, l'hexamètre latin, en accordant à la clausule une autonomie plus grande, avec un pied 4 plus fréquemment spondaïque et compte tenu de la prédominance de la césure penthémimère, n'a pas hésité à placer ce type prosodique entre la césure et la clausule. Les positions du grec et du latin sont à cet endroit du vers strictement antagonistes comme le montre clairement le tableau de L. De Neubourg[38], qui révèle chez Virgile la préférence de l'ionique mineur au mésomacre, alors que le grec fait apparaître le choix inverse.

Redonnons, en les complétant[39], quelques chiffres concernant les ioniques mineurs entre P et D4, avant d'en envisager une étude détaillée.

	Nb occ.	% relatif	% vers
Enn.	9	25,71	2,05
Cic.	21	87,5	4,38
Catvll.	19	86,36	4,65
Verg.	16	76,19	1,76
Lvcan.	32	100	4,60
Sil.	27	96,43	3,89

Les ioniques mineurs entre P et D4 constituent un petit ensemble, au vu de leur fréquence par rapport aux nombres de vers, mais cohérent, à une exception constituée par l'œuvre d'Ennius, où, comme nous l'avons déjà vu, les ioniques sont majoritairement situés en fin d'hexamètre.

On soulignera également avec force que Virgile paraît avoir évité ces mots dans cette position, ce que confirme le pourcentage, également plus faible, que l'on trouve chez le plus fidèle imitateur de Virgile, Valerius Flaccus[40].

À ce moment de notre étude, où la statistique doit faire place à l'analyse de détail, nous souhaitons formuler une hypothèse : dans la mesure où d'un côté le latin est attaché à l'autonomie phonétique des mots, où le volume des mots continue, comme dans le saturnien, d'avoir une grande importance, mais que de l'autre, il est difficilement concevable qu'un mot long, à la nature prosodique si particulière (deux brèves suivies de deux longues), ait pu librement prendre place à un endroit aussi stratégique de l'hexamètre (juste devant la clausule), il nous a paru nécessaire d'examiner, comme dans le cas des ioniques mineurs situés en fin de vers, quelles ont été les contraintes qui ont touché l'emploi des ioniques situés entre P et D4.

---

38. De Neubourg 1986, 125.

39. C'est à partir des chiffres fournis par Yeh que nous avons construit ce tableau, complété par nos propres calculs pour Virgile, à partir de l'index de Ott.

40. *Argonautiques* III : pourcentage sur l'ensemble des vers, 1, 35. L'imitation de Virgile révèle chez Valerius Flaccus un resserrement des possibilités : on ne trouve plus que des formes verbales, notamment participiales. Cf. par exemple pour les participes 3, 419 ; 513 ; 516 ; 563 ; 610 ; 687.

Pour ce faire, nous serons particulièrement attentif d'une part à la nature grammaticale de ces mots et aux liens syntaxiques qui existent avec les autres composants verbaux du vers, d'autre part à tous les effets de rythme, grâce auxquels les poètes ont réussi à intégrer ces mots longs à la structure de l'hexamètre.

Nature grammaticale des mots ioniques mineurs et liens syntaxiques

	Nb occ.	verbes	noms	adjectifs	adverbes	autres
Enn.	9	6	2	1	0	0
Cic.	21	7	6	8	0	0
Catvll.	19	18	1	0	0	0
Verg.	16	9	4	3	0	0
Lvcan.	32	26	0	6	0	0
Sil	27	19	6	2	0	0

Dès Ennius, les formes verbales (participes inclus) représentent une très nette majorité des ioniques mineurs situés à cet endroit de l'hexamètre[41]. Chez le premier des poètes épiques recourant à l'hexamètre dactylique, on trouve même un vers qui n'est composé que de formes participiales, dans une organisation qui n'est pas très éloignée de celle d'un vers rhopalique[42] :

Enn., *ann.* 103 *Flentes plorantes lacrumantes obstestantes*

Cette place convient de fait très bien aux verbes : elle permet aux poètes de disposer d'un verbe en position centrale et d'organiser dès lors de part et d'autre de ce mot les autres composants verbaux, et d'obtenir, dans certains cas, un équilibre parfait, si deux adjectifs et deux noms se correspondent. Ce sont alors des *versus aurei*[43] dont il faut reconnaître la fréquence quand le verbe est un ionique mineur : absents chez Ennius, ils sont en revanche fort bien attestés à partir de Cicéron (68 *tum fixum tremulo quatietur frigore corpus*, 307 *culmine transuerso retinentes sidera fulta*, 318 *orbem signiferum perhibebunt nomine uero*), puis chez Catulle (309 *at roseae niueo residebant uertice uittae*, 351 *putridaque infirmis ueriabunt pectora palmis*, 368 *alta Polyxenia madefient caede sepulcra*), tout comme chez Lucain (95 *fraterno primi maduerunt sanguine muri*, 105 *Assyrias Latio maculauit sanguine Carrhas*, 269 *audax uenali comitatur Curio lingua*, 398 *pugnaces pictis cohibebant Linguines armis*, 500 *fractaque ueliferi*

41. Les verbes représentent aussi en prose l'essentiel des occurrences d'ioniques mineurs ; cf. Nougaret 1966, 35.

42. La structure du vers est en effet croissante, à plusieurs niveaux : celui du volume de syllabes des mots (2344) et celui de la quantité prosodique (spondée, molosse, ionique mineur, dispondée). Le vers est évidemment spondaïque.

43. Cf. Baños Baños 1992.

sonuerunt pondera mali, 530 *fulgora fallaci micuerunt crebra sereno*, 568 *compositis plenae gemuerunt ossibus urnae*, 620 *plurimus asperso uariabat sanguine liuor*, 691 *impiaque in medio peraguntur bella senatu*). De ce point de vue, Virgile et Silius Italicus semblent en retrait, aucun exemple de *versus aureus* n'étant associé chez eux à un verbe de structure ionique mineur.

En ce qui concerne les noms, s'il est difficile de tirer une conclusion de la pratique ennienne, les occurrences cicéroniennes nous semblent beaucoup plus intéressantes : tous les noms, souvent des noms propres, sont au génitif, compléments de mots qui, systématiquement, suivent l'ionique mineur, comme dans les exemples suivants :

> Cic., *Phaen.* 13 *et magis horrisonis Aquilonis tangitur alis*
> 91 *tum magni curuus Capricorni corpora propter*

On remarque que ces génitifs, s'ils inscrivent bien l'ionique mineur dans la structure syntaxique du second hémistiche, n'excluent cependant pas des éléments permettant de lier l'ionique mineur à ce qui précède. On aura noté dans les deux vers de Cicéron les phénomènes d'allitération ou d'homéotéleutes qui contribuent à créer, par-delà l'ionique mineur, une chaîne phonique. Catulle, quant à lui, bien qu'il ne présente qu'un seul nom, a lui aussi utilisé le génitif :

> Catvll. 64, 117 *commemorem, ut linquens genitoris filia uultum*

La pratique de Virgile s'inscrit parfaitement dans la voie tracée par Cicéron : le génitif y est associé par trois fois à la même forme de génitif d'un nom propre (404, 473, 509)[44]. Il est toujours le complément du dernier mot de l'hexamètre. De même, chez Silius, sur 6 noms 4 sont au génitif (221, 371, 606, 659)[45]. L'emploi d'un génitif adnominal porté par un ionique mineur semble donc être devenu un stylème de la métrique verbale épique.

Toutefois, si les ioniques mineurs sont le plus souvent des formes verbales susceptibles de donner à un *versus aureus* sa forme idéale, d'autres procédés, essentiellement rythmiques, viennent également structurer le second hémistiche autour de l'ionique mineur.

Effets de rythme

Avec ce mot long placé entre la césure principale et la clausule, les poètes latins se trouvaient donc confrontés à une difficulté : pour que le mot long ne parût ni suggérer une fin de vers ni non plus s'affranchir, par une autre grande autonomie phonétique, de la structure d'ensemble de l'hexamètre, ils ont dû se montrer particulièrement soucieux de l'insertion rythmique de ces mots. D'Ennius à Silius Italicus, si la perception de cette difficulté a sans doute été la même, les solutions apportées se sont révélées très différentes, si bien que l'on peut constater une évolution assez nette entre deux

44. *Rutulorum*.
45. Respectivement *genitoris*, *scopulorum*, *Anienis* et *genetricis*.

groupes de poètes et deux périodes, l'un constitué par les poètes républicains (Ennius et Cicéron) et l'autre par les poètes augustéens ou d'époque impériale, auxquels il faut ajouter Catulle.

Chez Ennius et Cicéron, il apparaît assez clairement que l'ionique mineur placé entre P et D4 est intégré à la structure du vers par différents procédés tels que :

1) l'allitération (Enn., *ann.* 96 *Auspicio regni stabilita scamna solumque*, 621 *machina multa minax minitatur maxima muris* ; Cic., *Phaen.* 71 *nec metuunt canos minitanti murmure fluctus*, 91 *tum magni curuus Capricorni corpore propter*) ;

2) les homéotéleutes et notamment des effets de rime entre la fin de l'ionique mineur et d'autres mots du vers, notamment le dernier (Enn., *ann.* 171 *Cogebant hostes lacrumantes ut misererent*, 212 *Vt primum tenebris abiectis inalbabat dies*, 383 *suasorem summum et studiosum robore belli* ; Cic., *Phaen.* 13 *et magis horrisonis Aquilonis tangitur alis*, 88 *igniferum mulcens tremebundis aethera pinnis*, 103 *inferiora tenet truculenti corpora Tauri*) ;

3) le volume des mots, que ce soit l'isosyllabie dans les hémistiches, ou, au contraire, un volume inégal, croissant ou décroissant (Enn., *ann.* 103 *Flentes plorantes lacrumantes obstestantes*, 621 *machina multa minax minitantur maxima muris*).

Chez Ennius comme chez Cicéron, l'ionique mineur se trouve donc intégré, grâce à ces procédés, à l'économie du vers dans sa totalité.

Chez Catulle et ses successeurs en revanche, l'ionique mineur semble appartenir moins à l'ensemble du vers qu'au seul second hémistiche. On ne trouve plus chez ces poètes les procédés de concaténation phonique qui permettaient d'insérer l'ionique mineur dans la ligne mélodique du vers. Bien au contraire, la structure prosodique de ces mots chez Catulle, Virgile et les épigones virgiliens, les met à l'abri de toute synaphie prosodique : ainsi chez Catulle, préférence est donnée à des ioniques mineurs commençant par une consonne et finissant par une consonne, devant une clausule dont le premier mot commence lui aussi par une consonne[46]. Aussi les deux vers suivants peuvent-ils être considérés comme des exceptions rares :

Catvll. 64, 259 *pars obscura cauis celebrabant orgia cistis*
376 *non illam nutrix orienti luce reuisens*

Dans le premier de ces deux vers, il existe une liaison consonne-voyelle entre l'ionique mineur et le début de la clausule, dans une structure qui n'est pas tout à fait celle d'un *versus aureus*, mais qui, en tout cas, est destinée à susciter des échos[47]. Dans le second, si la consonne double notée x peut rendre difficile une liaison consonne-voyelle, la ligne mélodique reposant sur les liquides permet d'intégrer l'ionique au reste du vers.

Ainsi, à la suite de Catulle, les poètes ont-ils développé l'usage de la rime léonine qui, par-delà l'ionique mineur, permettait de lier la fin de l'hexamètre à la fin du premier hémistiche :

---

46. Par exemple Catvll. 64, 161 *quae tibi iucundo famularer serua labore*.

47. *Pars* est pour ainsi dire de trop ; on aura noté les allitérations et la rime léonine.

> Catvll. 64 : 105 *nam uelut in summ**o** quatientem bracchia Taur**o***, 153 *praeda neque iniact**a** tumulabor mortua terr**a***, 259 *pars obscura cau**is** celebrabant orgia cist**is***, 351 *putridaque infirm**is** uariabunt pectora palm**is***, 402 *liber ut innupt**ae** poteretur flore nouerc**ae***; Lvcan. 1 : 95 *fraterno prim**i** maduerunt sanguine mur**i***, 169 *longa sub ignot**is** extendere rura colon**is***, 198 *et residens cels**a** latiaris Iuppiter Alb**a***, 208 *mox ubi se saeu**ae** stimulauit uerbere caud**ae***, 223 *Caesar, ut aduers**am** superato gurgite rip**am***, 232 *solis lucifer**o** fugiebant astra relict**o***, 286 *nunc neque te long**i** remeantem pompa triumph**i***, 398 *pugnaces pict**is** cohibebant Linguones arm**is***, 430 *et qui te lax**is** imitantur, Sarmata, brac**is***; Sil. 1 : 606 *qua pater, accept**is** Anienis ditior und**is***

De la sorte, le volume de l'ionique mineur semble mis entre parenthèses et l'unité du vers réalisée par le jeu de la rime léonine. Cette pratique semble être surtout attestée chez les poètes qui ont le plus recouru aux ioniques mineurs, Catulle et Lucain.

Conclusion

Au terme de cette enquête qui s'est intéressée à un type prosodique jusqu'à présent peu étudié par les spécialistes de métrique verbale, il est possible de comprendre, au-delà des chiffres que nous avons rappelés au début de notre travail, le rôle de l'ionique mineur dans l'hexamètre épique latin. D'Ennius aux poètes augustéens, l'ionique a vu sa place changer et passer de la fin du vers à une position centrale, entre la césure penthémimère et la diérèse quatrième. L'ionique est ainsi devenu, tandis qu'il demeure essentiellement une forme verbale, un élément d'articulation autour duquel se construit le vers, notamment dans cette forme parfaitement équilibrée, avec un verbe en position centrale, qu'est le *versus aureus*. Lorsqu'il se maintient après Ennius en position finale, l'ionique mineur prend le plus souvent la forme d'un mot d'origine grecque, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de clausules dispondaïques.

Cette évolution, toutefois, ne s'est pas faite sans contraintes. Ainsi les poètes latins se sont-ils efforcés, en réduisant l'autonomie phonétique que le volume du mot pouvait concéder aux ioniques mineurs, d'intégrer ces mots le plus harmonieusement possible à l'ensemble du vers. De là, en fin de vers, des contraintes assez semblables, nous l'avons vu, à celles que l'on rencontre en cas de ponctuation bucolique ou de clausule dispondaïque ; en position centrale, à partir de Catulle, le volume propre à ce type prosodique est en quelque sorte effacé par un recours fréquent à la rime léonine qui, par-delà l'ionique mineur, lie les deux hémistiches de l'hexamètre. L'attention portée par tous les poètes à l'insertion de ces mots longs prouve, s'il en était besoin, leur difficulté à les intégrer, surtout lorsqu'ils sont dotés d'une structure prosodique si particulière.

Antoine Foucher
CRAHAM
Université de Caen Normandie

Références bibliographiques

Sources

Harrison S.J. (1997), *Vergil* Aeneid 10*, with Introduction, Translation, and Commentary by S. J. H.*, Oxford, Oxford University Press.

Skutsch O. (1985), *The* Annals *of Q. Ennius. Edited with Introduction and Commentary by O. S.*, Oxford, Clarendon Press.

Thomson D.F.S. (1997), *Catullus. Edited with a Textual and Interpretative Commentary by D. F. S. Thomson*, Toronto – Buffalo – Londres, University of Toronto Press (*Phoenix*, Supplementary ; vol. 34).

Études

Baños Baños J.M. (1992), « El *versus aureus* de Ennius a Estacio », *Latomus*, 51, p. 762-774.

De Neubourg L. (1977), « Mots longs après les diérèses médianes de l'hexamètre latin », *Pallas*, 24, p. 45-79.

De Neubourg L. (1983), « La localisation des bacchées dans l'hexamètre latin », *Latomus*, 42, p. 31-57.

De Neubourg L. (1986), *La base de la localisation des mots dans l'hexamètre latin*, Bruxelles, Palais der Academien (Verhand. van de koninkl. Acad. Voor Wetensch., lett & schone kunsten van België Kl. der letteren XLVIII ; 119).

De Neubourg L. (1989), « L'hexamètre latin à bacchée au 4e pied : structure verbale du 2e hémistiche », *Latomus*, 48, p. 45-62.

Drexler H. (1953), *Hexameterstudien. Iambische und spondeische Wörter vor der Semiquinaria*, Salamanque, Consejo. Sup. de Invest. Cient. (Theses et studia philolog. Salmanticensia).

Ellis R. (1876), *A Commentary of Catullus*, Oxford, Clarendon Press.

Foucher A. (2013a), « La ponctuation bucolique dans les *Satires* d'Horace », *Bollettino di Studi Latini*, 43, fasc. II, p. 439-456.

Foucher A. (2013b), *Lecture* ad metrum*, lecture* ad sensum *: études de métrique stylistique*, Bruxelles, Latomus (Latomus ; 341).

Fourcade J. (1971), « Mots de structure molosse à l'initiale du vers dans les *Bucoliques* », *Pallas*, 18, p. 31-53.

Hellegouarc'h J. (1964), *Le monosyllabe dans l'hexamètre latin. Essai de métrique verbale*, Paris, Klincksieck (Études et commentaires ; 50).

Nougaret L. (1966), *Analyse verbale comparée du* De signis *et des* Bucoliques, Paris, Les Belles Lettres (coll. d'études latines ; 30).

Nougaret L. (1977), *Traité de métrique latine classique*, 4e éd., Paris, Klincksieck.

O'Neill E.G. (1942), « The Localization of Metrical Word Types in the Greek Hexameter (Homer, Hesiod and the Alexandrians) », *Yale Classical Studies*, 8, p. 105-178.

Ott W. (1973), *Metrische Analysen zu Catull. Carmen 64*, Tübingen, Niemeyer.

Ott W. (1982), *Metrische Analysen zu Vergil. Aeneis X*, Tübingen, Niemeyer.

Perret J. (1954), « Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin », *Revue des études latines*, 32, p. 183-199.

Soubiran J. (1955), « L'hexamètre de Cicéron. Le groupe des deux derniers pieds », *Pallas*, 3, p. 41-59.

Soubiran J. (1968), « Sur les mots de type *armentaque* dans l'hexamètre latin », *Pallas*, 15, p. 57-101.

Soubiran J. (1969), « Les hexamètres spondaïques à quadrisyllabe final », *Giornale italiano di Filologia*, 21, p. 329-349.

Tordeur P. (2007), *Deux études de métrique verbale*, Bruxelles, Latomus (Latomus ; 309).

Yeh W.-Y. (2007), *Structures métriques des poésies de Pétrone : pour quel art poétique ?*, Paris – Louvain, Dudley – Peeters (Bibliothèque d'études classiques ; 52).